

PV du conseil de participation

Date : Jeudi 7 novembre 2019

Début de séance : 18h30

Fin de séance : 20h45

PARTICIPANTS

- Délégation du PO : Mme Duhem, M. Mazairac
- Délégation des enseignants : Mme Carli, Mme Kerkouche, Mme Lesire
- Délégation de l'environnement : M. Maes
- Délégation des élèves : Mme Benali, Mme Quaesaet, Mme Stitou
- Délégation des parents : M. Gribis

EXCUSES

- Délégation du PO : M. Martin
- Délégation des enseignants : Mme Goossens
- Délégation de l'environnement : Mme Jennen, Mme Lefebvre, M. Le Jeune
- Délégation des élèves : M. Denié

ORDRE DU JOUR

1. Actualisation de la composition du Conseil de participation

- Les 3 élèves se présentent, deux élèves de 6ème, une élève de 5ème.
- Les 3 professeures se présentent, deux professeures de mathématiques et une professeure de français.
- M. Maes se présente.
- La délégation du PO présente les différentes délégations.
- Mme Kerkouche est désignée comme secrétaire de la séance.

2. Approbation du P.V. du jeudi 20 juin 2019

- La délégation de parents n'a pas de remarque.
- La délégation du PO souhaite une correction du PV : « Madame la Préfète annonce que les **frais de photocopies** seront de maximum 75 euros par an et il n'y aura plus de cash dans l'école. **Les enseignants ne récoltent plus l'argent, les paiements se font par virement** et les tâches de vérification des virements seront effectuées par le personnel administratif et plus par les enseignants. »
- La délégation des élèves demande le détail des 75€, la délégation du PO explique que cela couvre les frais de photocopies des cours et des avis administratifs.

- La délégation des parents notifie que la consignation des informations sur Smartschool n'est pas faite systématiquement. La délégation du PO précise que l'utilisation du journal de classe papier est toujours possible. La délégation des parents précise que certains professeurs ne sont pas clairs dans leurs demandes et demande donc un meilleur encadrement des 1ères et 2èmes pour la prise de note des devoirs et interrogations au JDC. Certains élèves se reposent trop sur Smartschool.
- La délégation des enseignants éclaire l'utilisation personnelle de Smartschool.
- La délégation des élèves précise que l'élève doit prendre ses responsabilités et noter lui-même dans le journal de classe.
- La délégation des enseignants encourage la communication entre élèves et professeurs pour régler certains problèmes d'organisation.
- La délégation des parents demande un éclaircissement sur l'utilisation des notifications, l'administratrice Smartschool répond aux demandes.
- La délégation des élèves demande où se trouvent les documents du conseil de participation, l'administratrice Smartschool demande à la délégation du PO pour donner un accès au dossier du conseil de participation, la délégation du PO approuve.
- L'introduction de Smartschool a été réalisée de façon plus organisée cette année, la délégation du PO précise que deux réunions destinées aux parents ont été mises en place en début d'année.
- La délégation des élèves demande un développement du terme « Pacte d'excellence », la délégation du PO y répond.
- La délégation du PO souhaite une correction du PV : « Madame la Préfète explique qu'il est difficile de trouver des remplaçants à cause de la réforme des titres requis mais il y a un projet avec la cellule de tutorat de l'ULB qui enverrait du personnel pour faire des activités pédagogiques pendant les périodes où les profs sont absents. »
- La délégation des élèves demande si les fontaines à eau sont réparées, la délégation du PO explique qu'après un certain nombre de réparations, il n'est plus possible financièrement d'y remédier. La délégation du PO demande à la délégation des élèves de sensibiliser les élèves à préserver les lieux et objets mis à leur disposition.

3. Planification des sessions des examens de décembre 2019 et de juin 2020

- La délégation du PO explique le document reçu.
- Le conseil de participation donne un avis favorable sur la planification des examens reçue.

4. Répartition et utilisation des moyens financiers et NTPP supplémentaires accordés par la Communauté française.

- La délégation énonce les dépenses réelles avec les 11 992€ du PGAED 2018-2019. Il y a eu une modification de la répartition budgétaire : pas d'achat de tours et d'écrans d'ordinateur mais achat de deux TVI pour les locaux 7 et 34.

- Le PGAED a été clôturé pour l'année 2018-2019 et le conseil de participation donne un avis favorable sur celui-ci.
- Analyse du PGAED de l'année scolaire 2019-2020 : précision de l'ISE de Renan (ISE = 5)
 - ➔ Dédoublage des compléments : maximum 11 élèves par groupe de complément.
 - ➔ Explication du projet 2S par la délégation des enseignants
 - ➔ Une adaptation de la répartition budgétaire est possible en fonction des besoins de l'année scolaire.
 - ➔ La délégation des élèves demande si des formations pour les enseignants sont possibles pour que les enseignants utilisent les TVI/TBI. La délégation du PO explique qu'une formation a été proposée l'année passée et que les enseignants peuvent s'inscrire chaque année à des formations.
 - ➔ La délégation des parents demande à quoi « servent » les TVI, la délégation des enseignants précise les utilisations faites en classe des TBI/TVI.
 - ➔ La délégation des parents demande comment est listée la liste des achats, la délégation du PO explique que la liste est établie sur base des demandes des enseignants et des besoins de l'école.
 - ➔ La délégation des élèves demande à quoi servent concrètement les 22 périodes, la délégation du PO explique les différentes parties du travail de l'enseignant.
 - ➔ Le conseil de participation donne un avis favorable sur le PGAED de l'année scolaire 2019-2020.

5. Prise de connaissance du rapport d'activités (2018/2019)

- La délégation des élèves demande si les élèves recevront une invitation pour le salon SIEP, la délégation du PO précise qu'elles sont disponibles chez les éducateurs des deux implantations.
- La délégation du PO précise que l'étude dirigée organisée au sein de l'école est subventionnée par le DAS depuis 3 ans.
- La délégation du PO précise que le parrainage des élèves de première par les sixièmes sera repris en charge par Mme Stockmans pour l'année scolaire 2019-2020.
- La délégation du PO précise que la collaboration entre SCHOLA ULB et l'AFB est organisée par Mme Yurtsever pour l'année scolaire 2019-2020.
- La délégation des parents demande comment sont organisées les élections des délégués, la délégation du PO explique l'organisation de celles-ci.
- La délégation du PO explique que l'enseignement est tributaire des congés des fêtes catholiques et de ce fait, le rythme scolaire n'est pas régulier comme souhaité.
- La délégation fait remarquer un problème de chiffres dans le tableau des résultats des délibérations de l'année scolaire 2018-2019 au niveau de la sixième année : 64 réussites au lieu de 65.

- La délégation des parents demande si la capacité maximale de l'école est atteinte. La délégation du PO explique que la moyenne de 25 élèves par classe est atteinte.
- La délégation des élèves demande si la mise en place de la 2S est judicieuse, la délégation des enseignants explique l'avantage du regroupement des 2S.
- La délégation des parents demande des nouvelles sur les travaux de l'implantation de Roodebeek, la délégation du PO éclaircit la situation (rénovation de la grande cour pour juin 2020).
- Le conseil de participation donne un avis favorable sur le rapport d'activités de l'année scolaire 2018-2019.

6. Divers

- Voyage scolaire des cinquièmes de Renan ?
 - ➔ La Direction ne peut forcer une équipe éducative à organiser un voyage scolaire.
- Aménagement des horaires pour insérer un quart d'heure de lecture ?
 - ➔ Cela ne peut pas être traité en conseil de participation mais plutôt en conseil de coordination.
- Notes de cours numériques sur Smartschool ?
 - ➔ La Direction ne peut forcer l'équipe éducative à les mettre sur Smartschool.
 - ➔ La demande de la délégation de parents est surtout pour l'inférieur.
- Planification de la date de la prochaine réunion
 - ➔ Lundi 13 janvier 2020 à 18h30
 - ➔ Mardi 10 mars 2020 à 18h00